



**PROCES VERBAL DE LA REUNION du
Conseil municipal du 14 juin 2023
Commune De FRESNE SAINT MAMES**

Présents : M. Chausse, M. Rota, Mme Chausse, Mme Deloye-Bresson, M. Darbon, M. Girardot, M. Mazard , M. Gautherot, Mme Rousselot, M. Fouin(arrivé à 20h40)

Absents excusés représentés : Mme Sinapin (représentée par M. Girardot),

Absents excusés :

Absents : M. Guyonvernier, Mme Stehly, M. Capo, M. Sala,

Secrétaire de séance : **Mme Chausse**

➤ DECISIONS DU MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire énumère les décisions qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations qui lui ont été conférées par le Conseil Municipal.

➤ APPROBATION du procès-verbal du 11 mai 2023 : **approuvé à l'unanimité.**

➤ Ordre du jour :

N° 2023-034

OBJET : autorisation de recrutement sur 8 emploi non permanent – Accroissement saisonnier d'activité – CGFP art L332-23 2

Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0	Accepté à l'unanimité
----------	------------	----------------	------------------------------

Vu le code général de fonction publique, notamment son article L332-23 2° ;

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet, le cas échéant ;

Vu le budget de la collectivité ;

Vu le tableau actuel des effectifs de la collectivité ;

CONSIDÉRANT que le bon fonctionnement des services implique le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité lié à ***l'entretien des espaces verts et l'entretien des bâtiments de la commune inoccupés en période scolaire,***

Après en avoir délibéré, **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- Décide de créer 8 nombres d'emplois emplois non permanent en référence au grade d'***adjoint technique***, pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de ***3 mois*** allant du ***14 juin 2023*** au ***07 septembre 2023*** inclus,
- Précise que l'accroissement temporaire saisonnier est justifié par ***l'entretien des espaces verts de la commune et l'entretien des locaux de la commune inoccupés en période de vacances scolaire,***
- Précise que les agents seront recrutés à temps non complet à hauteur de 21 h 00 minutes hebdomadaires (soit 21/35^{ème} d'un temps plein), sur un poste relevant de la catégorie hiérarchique ***C*** et pour assurer les fonctions suivantes : ***agent technique des collectivités,***

- Pour le recrutement des agents contractuels :
 - ✓ Précise que le niveau de recrutement sera déterminé sur la base des critères suivants : **être âgé de 16 ans au moment du début du contrat, habité la commune ou être enfant d'un agent de la collectivité,**
 - ✓ Fixe la rémunération, en référence au grade de recrutement et compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience, entre l'indice brut minimum **367** / indice majoré minimum **361** et l'indice brut maximum **432** / indice majoré maximum **382**,
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
- Autorise le **Maire** ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

Le conseil ne prendra pas de décision pour le choix du financement ce jour, attendant les propositions de la Banque Postale.

QUESTIONS DIVERSES :

La Fibre : Les travaux sont en cours, la fibre devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année.

Les travaux dans la commune : Le démarrage est prévu semaine 25, ils commencent par le rond point rue des peupliers/route de Soing.

Le photovoltaïque et l'éolien : Les représentants d'Uxel sont venu faire la présentation de leur étude. Le sol n'est pas exploitable sur la totalité de la surface ce qui rend le projet inutilisable pour le photovoltaïque. En ce qui concerne l'éolien, les études sont en cours.

Entretien du cimetière : le Conseil Municipal va prendre contacte avec Chevalier PAYSAGE à Soing afin d'obtenir un devis pour l'entretien du cimetière.

La séance est levée à 21h05.